



• **BIO EN NORMANDIE** •  
Les agricultrices et agriculteurs bio

# TRANSMISSION DES FERMES BIO

Avec une moitié de producteurs bio de plus de 50 ans en Normandie, la transmission des fermes certifiées AB reste un enjeu majeur. En 2019, dans le cadre du projet « transmission des fermes bio », l'association Bio en Normandie a réalisé un état des lieux précis permettant de cibler les besoins pour engager les solutions avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

## À PROPOS DES FUTURS CÉDANTS...

Sur les 1799 fermes notifiées auprès de l'Agence Bio fin 2018, Bio en Normandie disposait des dates de naissance des agriculteur(-trice)s de 891 fermes (soit quasiment 50%).

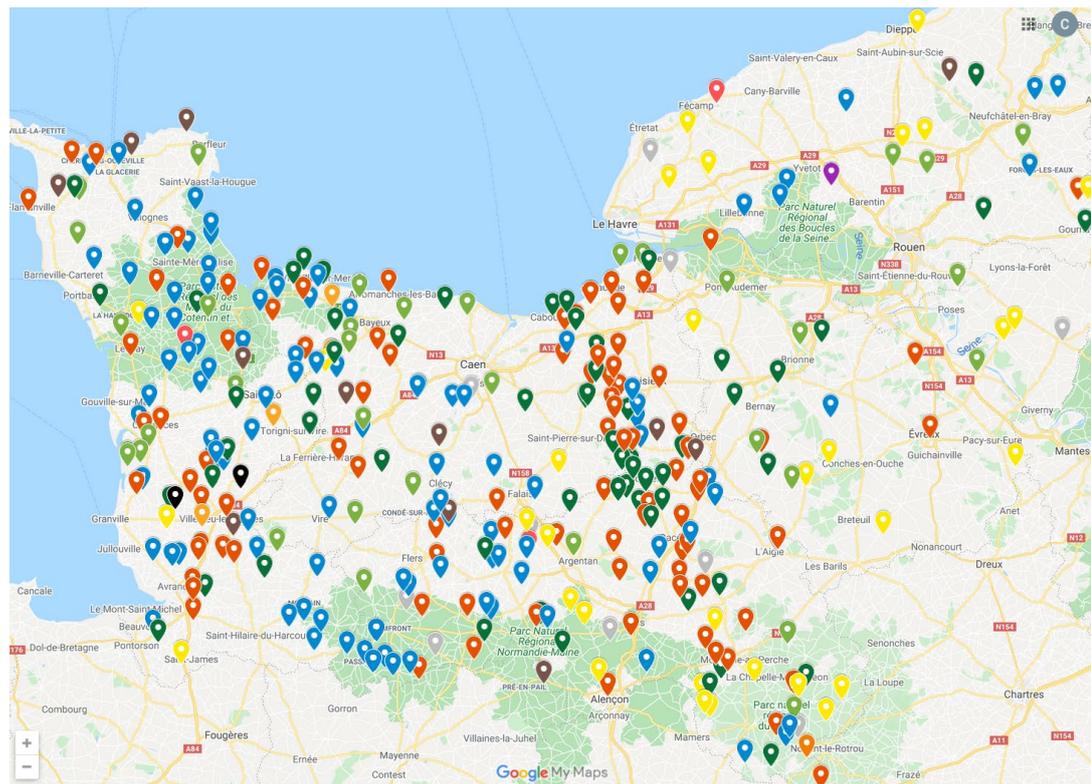
Parmi eux 522 ont plus de 50 ans, dont 363 ont plus de 55 ans (cf. carte 1 ci-dessous).

Par extrapolation, le nombre de fermes bio normandes dont un exploitant a plus de 55 ans est d'environ 740.



« En Normandie, 740 fermes bio avec un(e) agriculteur (-trice) de plus de 55 ans ! »

CARTE 1 : FERMES BIO NORMANDES IDENTIFIÉES AVEC UN AGRICULTEUR DE PLUS DE 55 ANS EN 2020



PRODUCTIONS :

- Bovins lait
- Bovins viande
- Arboriculture
- Légumes
- Céréales et polyculture
- Autres
- Ovin
- Volailles de chair
- Porc
- Caprin
- Apiculture
- Petits fruits
- Poules pondeuses

Source : Observatoire régional de la production bio en Normandie, BeN 2019

PRODUCTIONS	NOMBRE DE FERMES BIO	
	AVEC AU MOINS UN PRODUCTEUR DE PLUS DE 50 ANS	À TRANSMETTRE D'ICI 5 ANS
Toutes productions	Plus de 1000	500 à 550
Bovin lait	Entre 300 et 350	165
Bovin viande	Entre 230 et 270	150
Grandes cultures	Entre 80 et 100	50
Arboriculture	Entre 140 et 160	60
Autres productions	Entre 230 et 270	120

Ces estimations sont un plancher car elles ne tiennent pas compte des fermes qui entrent en conversion à partir de 2020 avant leur transmission.

# QUELLES SONT LES FERMES À TRANSMETTRE ?

Afin de caractériser la situation des fermes bio à transmettre, Bio en Normandie a conduit une enquête auprès des producteurs bio normands à l'automne 2019.

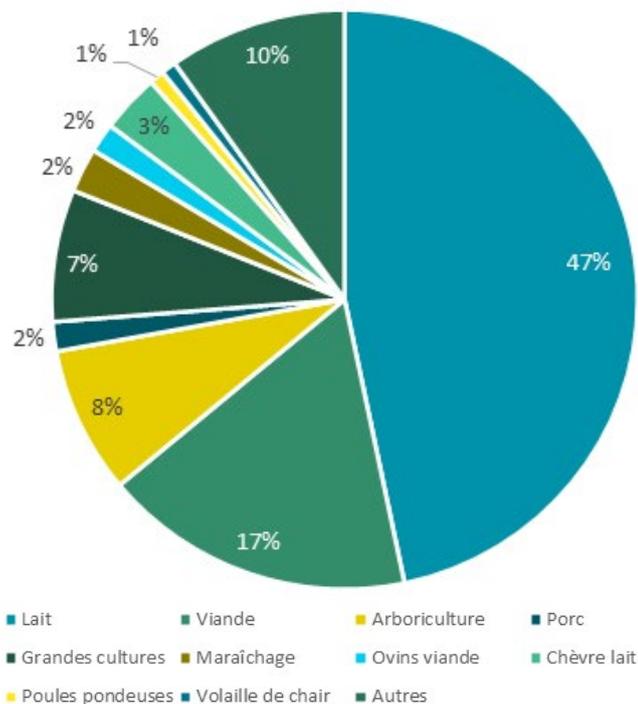
Un questionnaire abordant aussi bien la préparation de la transmission, le potentiel de l'outil, le ressenti des futurs cédants, leur rôle envisagé dans la transmission que leurs besoins, a été envoyé aux producteurs bio de Normandie par mail et par courrier. L'enquête a reçu 117 réponses dont 105 de producteurs bio de plus de 50 ans, soit 20 % de la cible identifiée.



## PRODUCTIONS

Dans le graphique 1, on observe qu'une majorité d'élevages figure dans l'échantillon avec 47% d'exploitations en bovins lait et 17% en production de bovins viande. On retrouve ensuite les productions végétales avec respectivement 10% de fermes en arboriculture et 8% en grandes cultures.

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE



NB : Sur les 105 réponses, 122 productions principales ont été déclarées, certains agriculteurs déclarant plusieurs productions principales.

## CARACTÉRISATION DE LA POPULATION D'AGRICULTEURS RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

65 % des répondants à l'enquête sont âgés de plus de 55 ans. D'après le délai de cessation annoncé, la moitié des fermes sera à transmettre d'ici 5 ans dont 27 % seront à transmettre sous 3 ans (donc d'ici 2022).

Parmi les répondants, les plus âgés sont les arboriculteurs et les éleveurs de vaches allaitantes. Ce sont les productions pour lesquelles les arrêts d'activité sont les plus précoces (30 % sous 3 ans) plus de 60 % dans moins de 5 ans pour les éleveurs de bovins allaitants, d'après le graphique 2.

Parmi les répondants en production laitière, 60 % ont plus de 55 ans. Près de la moitié souhaite quitter son activité dans moins de 5 ans, dont plus d'un quart sous 3 ans.

Deux tiers des répondants en grandes cultures ont entre 55 et 64 ans. Pour cette production, 55 % d'entre eux annoncent un départ sous 5 ans (dont 22 % sous 3 ans).

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES DÉLAIS DE CESSATION ANNONCÉS SELON LE TYPE DE PRODUCTION



## LA TRANSMISSION DANS LES « ZONES À ENJEU EAU »

17 % des exploitations ayant répondu à l'enquête sont situées sur des aires d'alimentation de captage d'eau potable. Au regard de la protection de la ressource en eau, il existe un enjeu spécifique à ce que ces fermes restent bio après la transmission.

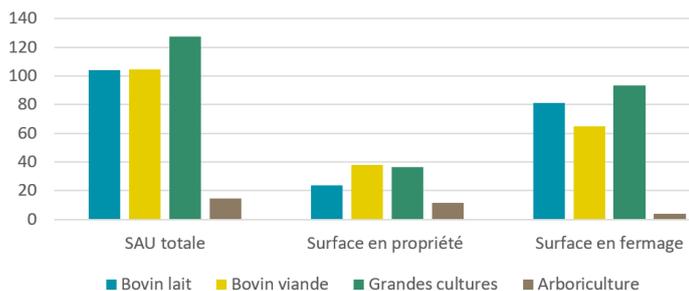
## DIMENSION DES FERMES DE L'ÉCHANTILLON D'ENQUÊTE

Pour les producteurs répondants, la SAU est très majoritairement en fermage, à l'exception des arboriculteurs, comme le montre le [graphique 3](#).

Si le statut du fermage protège la transmission des surfaces aux descendants directs ou au conjoint de l'exploitant, ce n'est pas le cas lors d'une transmission à un tiers.

La transmission du foncier est donc un enjeu majeur de la transmission des fermes.

GRAPHIQUE 3 : PART DE LA SAU TOTALE EN FERMAGE ET PROPRIÉTÉ PAR PRODUCTION



« *La transmission du foncier est une clé de la transmission.* »

## PRÉPARATION DE LA TRANSMISSION

Parmi les répondants de plus de 55 ans, seuls 35 % des agriculteurs ont commencé des démarches de cessation d'activité.

L'estimation de la valeur de l'exploitation et les recherches sur les droits à la retraite sont les 2 démarches effectuées en priorité. La participation à des formations ou des conférences est effectuée de façon plus marginale. (Cf. [graphique 4](#))

GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES AGRICULTEURS DE 55-64 ANS

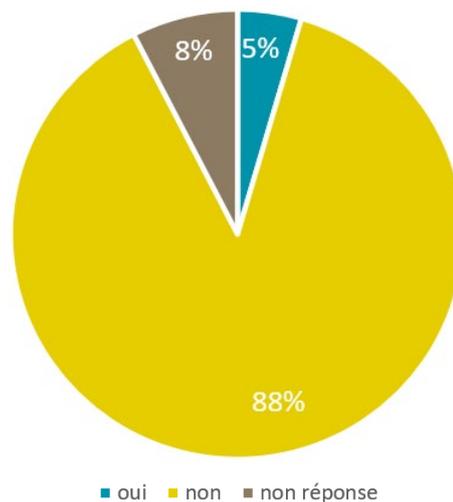


« *35% des producteurs de plus de 55 ans ont commencé des démarches de cessation d'activité.* »

Le répertoire départ installation (RDI), un dispositif de mise en relation des cédants et des personnes en recherche de ferme pour s'installer, géré par les Chambres d'Agriculture, rencontre peu de succès chez les producteurs bio.

En effet, d'après le [graphique 5](#), seuls 5 % des répondants de plus de 55 ans y sont inscrits. Les agriculteurs ne le jugent pas adapté à la transmission des fermes bio. Certains demandent la création d'un dispositif spécifique à l'agriculture bio.

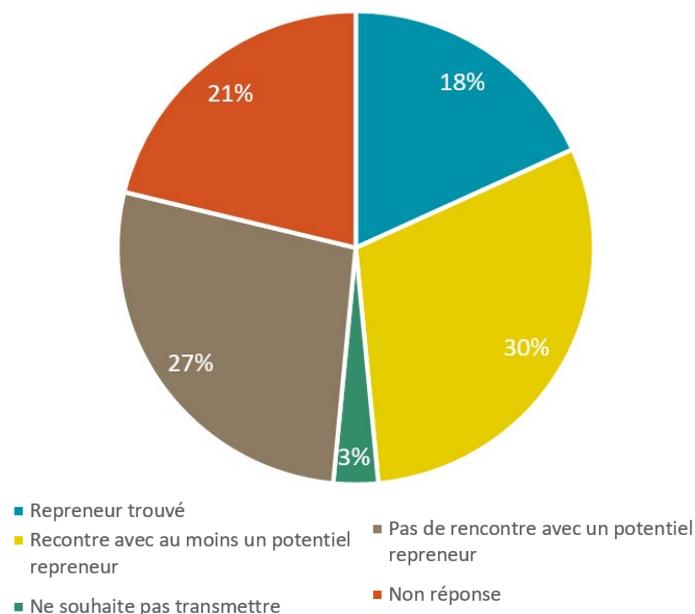
GRAPHIQUE 5 : PART DES AGRICULTEURS DE 55-64 ANS INSCRITS AU RDI



## SITUATION VIS-À-VIS DE LA REPRISE

Dans leur grande majorité, les producteurs bio souhaitent transmettre leur ferme. D'après la [graphique 6](#), 18 % des cédants ont déjà trouvé un repreneur et 30 % ont rencontré au moins un candidat à la reprise.

GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES SITUATION VIS-À-VIS DE LA REPRISE PARMIS LES AGRICULTEURS DE 55-64 ANS



Les actions de préparation portent leurs fruits car ces proportions doublent pour les producteurs qui ont entamé des démarches.

## RESTER DANS LA MAISON D'HABITATION DE LA FERME ?

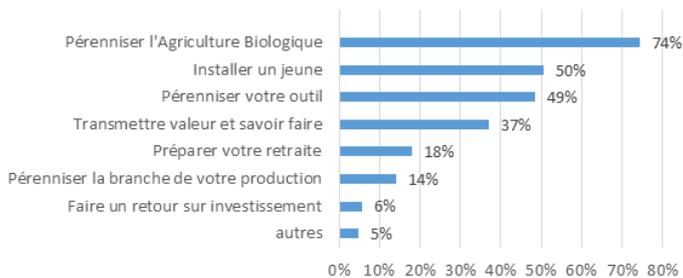
Les trois quarts des agriculteurs habitent une maison située au sein de l'exploitation. Parmi eux, **presque la moitié de ceux qui sont propriétaires de cette maison ne souhaite pas la quitter** lors de la cessation d'activité.

Cela peut constituer un frein à la transmission de l'exploitation. Quitter la maison d'habitation de la ferme suppose **d'anticiper son départ plusieurs années avant et prendre le temps de construire un projet de vie après la ferme.**

## OBJECTIFS DE LA TRANSMISSION

Les producteurs étaient interrogés sur leurs deux principales motivations à transmettre. **Trois quarts des répondants souhaitent pérenniser le mode de production biologique** et la moitié souhaite installer un jeune et voir poursuivre leur exploitation (Cf. graphique 7).

**GRAPHIQUE 7 : RÉPARTITION DES PRINCIPALES MOTIVATIONS À TRANSMETTRE PARMIS LES AGRICULTEURS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE**



Cette continuité du système d'exploitation envisagée par les futurs cédants bio peut s'expliquer par l'engagement et l'énergie nécessaires pour cette génération d'agriculteurs installés en conventionnel pour convertir leur système en bio.

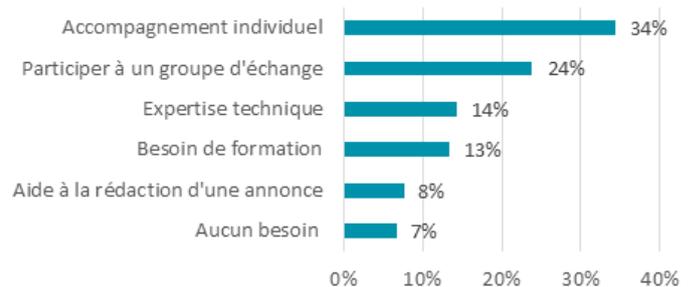
Cette volonté de voir le bio se poursuivre se confirme lorsque l'on propose la reprise de la ferme en conventionnel ou l'agrandissement d'une ferme voisine, **plus de 80 % des futurs cédants se disent défavorables voir très défavorables à de tels projets.**

## BESOIN DES FUTURS CÉDANTS

La très grande majorité des futurs cédants exprime le besoin d'être accompagné, que ce soit individuellement ou collectivement par le biais de groupes d'échange ou de formation (Cf. graphique 8).

Plus marginalement, quelques-uns souhaitent l'aide à la rédaction d'une annonce.

**GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AGRICULTEURS**



**« 3/4 des futurs cédants souhaitent pérenniser le mode de production biologique. »**





## FOCUS SUR LA PRODUCTION LAITIÈRE

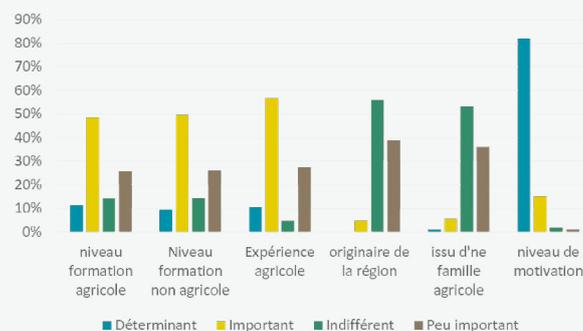


### LE REPRENEUR

Concernant le profil des repreneurs, **les 4/5 des producteurs laitiers bio accordent une importance majeure à la motivation**, avant même l'expérience agricole (Cf. graphique 9)

Quant à la **formation du repreneur**, elle est importante pour la moitié des éleveurs laitiers bio, qu'elle soit agricole ou non agricole. Enfin, ces derniers considèrent l'origine agricole ou la région des candidats comme peu importante. Cette ouverture au milieu non agricole est peut-être à mettre en lien avec l'origine des producteurs bio qui ont parfois exercé d'autres métiers avant de produire en bio.

GRAPHIQUE 9 : RÉPARTITION DES CRITÈRES POUR LA SÉLECTION DU REPRENEUR SELON LEUR IMPORTANCE

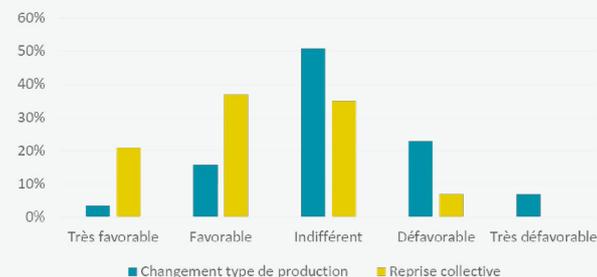


### LE TYPE DE REPRISE

Les projets des candidats à l'installation ont tendance à être différents des exploitations bio à transmettre : exploitations plus petites, plus orientées vers des productions à forte valeur ajoutée comme des productions dites atypiques ou avec de la transformation, ou tournées vers des circuits courts.

Les futurs cédants ont donc été interrogés sur leur intérêt pour les évolutions de leur exploitation lors de la transmission. D'après le graphique 10, les **éleveurs laitiers sont plus ouverts à la reprise collective de leur structure** (58 % sont très favorables ou favorables) qu'au changement de production (20 % y sont très favorables ou favorables).

GRAPHIQUE 10 : RÉPARTITION DES AVIS DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO DE LA REPRISE DE L'EXPLOITATION AVEC UN CHANGEMENT DU TYPE PRODUCTION OU REPRISE COLLECTIVE

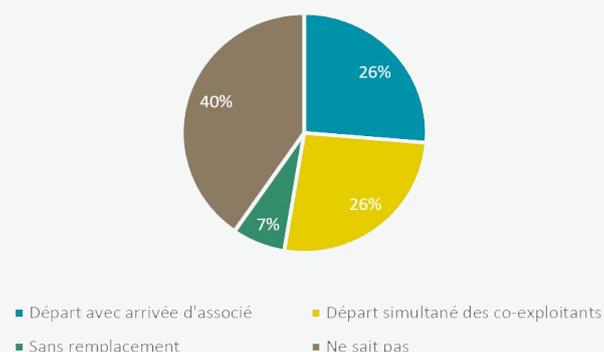


### LA TRANSMISSION DES FERMES EN ASSOCIATION

Les **éleveurs laitiers bio en association sont partagés sur le type de reprise de leur ferme**. La moitié n'est pas décidée concernant le type de reprise. Parmi l'autre moitié, ils sont aussi nombreux à préférer le départ simultané des 2 associés et la moitié à préférer une poursuite de la structure avec le remplacement d'un associé (Cf. graphique 11)

Ceci est à mettre en lien avec la différence d'âge des associés. En effet, quand les associés atteignent l'âge de la retraite à la même période, ils conviennent le plus souvent de partir en même temps.

GRAPHIQUE 11 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE TRANSMISSION POUR LES ÉLEVEURS LAITIERS



## AVIS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

28 interlocuteurs de 24 structures agricoles impliquées dans la transmission des fermes bio, ou concernées par ce sujet, ont été rencontrés pour faire le point de la situation de la transmission des fermes bio en Normandie. Voici les conclusions de ces rencontres :

### 1 « LE REPRENEUR EST UNE DENRÉE RARE »

Il existe un déficit croissant de demandes d'installation par rapport à l'offre de fermes en Normandie.

### 2 SE PRÉPARER : ASPECT INDIVIDUEL/ASPECT COLLECTIF

Des dispositifs de sensibilisation/accompagnement existent mais les cédants n'y ont pas suffisamment recours, que ce soit par refus d'affronter l'avenir, méconnaissance de la difficulté de la transmission ou des raisons syndicales. En effet, une partie des cédants bio refuse de se tourner vers la Chambre d'Agriculture ou la SAFER de crainte de déconsidération de leur système ou que leur ferme ne soit pas transmise en bio avec ces acteurs.

### 3 IL EST IMPORTANT QUE LES FUTURS CÉDANTS EMPLOIENT UN OU PLUSIEURS JEUNES AVANT D'ARRÊTER

Même s'il ne s'agit pas du futur repreneur, cela leur permet de mieux « comprendre ce qu'est un jeune » et de limiter le fossé de génération.

### 4 CONFRONTER DIFFÉRENTS POINTS DE VUE PERMET DE CONSTRUIRE SA VISION

La transmission/installation relève de la même problématique que ce soit en bio ou non. Il est important que les futurs cédants et futurs repreneurs rencontrent des gens différents.

### 5 LA QUALIFICATION DE FERME « TRANSMISSIBLE/NON TRANSMISSIBLE » EST DANGEREUSE

Lorsque l'on examine le devenir de fermes transmises il y a 10 ans, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de corrélation entre la situation actuelle des fermes et la qualification de « transmissible » à l'époque. **La réussite du projet dépend avant tout de la compétence/volonté de la personne qui reprend.** Même si la qualité agronomique des sols compte, il faut des repreneurs avec beaucoup de ressources (techniques, entrepreneuriale et commerciale).

## RETOURS D'EXPÉRIENCE D'ANCIENS CÉDANTS EN AB

Le retour des anciens agriculteurs bio sur leur parcours de « cédants » était primordial pour compléter l'état des lieux de la transmission bio. Dix anciens cédants bio ont donc été rencontrés. Voici ce que l'on peut retenir de leurs témoignages :

- **Durée de préparation de la transmission** : 4 à 5 ans en moyenne.  
→ Plus long qu'attendu
- Si transmission hors cadre familial (HCF) : nécessité de rencontrer plusieurs candidats. Les agriculteurs qui accueillent régulièrement des personnes extérieures (salariés, stagiaires, apprentis, ...) transmettent plus facilement.
- **La période de parrainage** (contrat de parrainage ou salariat) est déterminante pour réussir la transmission.
- **Transmission HCF du foncier non garantie pour les fermiers.** Mais transmission du foncier parfois plus difficile pour les propriétés familiales.
- Pour sécuriser la transmission de leur exploitation, des cédants investissent (achat de foncier ou prêt).  
→ Retour sur investissement lié au succès du repreneur
- Les cédants ont fait un chiffrage « raisonnable » de l'outil de production pour pouvoir transmettre.
- Transmettre sa ferme demande beaucoup d'énergie et d'investissement, souvent plus que prévu. Les cédants regrettent l'absence de reconnaissance sociétale de cet effort de transmission.

### « Satisfaction générale des producteurs qui ont transmis »

## QUELS LEVIERS POUR FACILITER LA TRANSMISSION DES FERMES BIO ?

Afin de faciliter la reprise des fermes bio lors de leur transmission, Bio en Normandie poursuit le projet « Transmission » sur 2 volets en 2020 :

### • Accompagner les projets de transmission

Bio en Normandie propose aux agriculteurs bio de les accompagner afin de mener à bien leur processus de transmission via de l'appui individuel (annonce, diagnostic de transmission) et collectif (sensibilisation, groupes d'échange et formation). Parallèlement, un outil performant de diffusion d'annonces transmission/installation en agriculture biologique est en construction avec le réseau FNAB.

### • Faciliter l'installation des porteurs de projets et innover

L'état des lieux a mis en évidence le manque de candidats à la reprise des fermes bio, notamment en élevage bovin. Or, l'enjeu de transmettre est important pour les éleveurs, mais aussi pour la sécurisation des filières bio, la préservation de la ressource en eau, etc.

Afin de susciter des vocations pour l'agriculture bio, des actions sont conduites en direction des centres de formation agricole et des actions de communication ciblant le public non agricole sont programmées. **L'objectif est de faire connaître le potentiel des fermes bio à transmettre.**

Les organisations économiques de producteurs bio continuent à être associées au projet, ainsi que les collectivités, pour créer des dispositifs facilitant la reprise des structures rentables économiquement mais peu abordables pour des porteurs de projet avec peu d'apport personnel.

## BIO EN NORMANDIE | CONTACT :

Claire BOUDEAU-BLANCHARD  
Coordinatrice Transmission  
cboudeau-blanchard@bio-normandie.org  
02 58 09 00 74

<https://produirebio-normandie.org/transmettre-en-bio>

Crédit photos : Bio en Normandie